

NEWSMAIL DE LA PJLS – JUILLET 2012

RENCONTRE AVEC LA MIGROS

Fin mai, la Migros a annoncé qu'à l'avenir, elle opérerait une distinction entre les produits originaires d'Israël et ceux provenant de Cisjordanie («implantations israéliennes») et qu'elle appliquerait une signalisation appropriée. Les cercles juifs en furent grandement offusqués. Le 2 juillet, les présidents de la Plateforme, de la FSCI, de l'ASI et de la Chambre de commerce Suisse-Israël ont rencontré le directeur général de la Migros qui fut accompagné des responsables des départements de politique économique et de la communication. L'entretien a porté sur la signalisation planifiée par la Migros de marchandises provenant de Cisjordanie et sur les réserves et craintes des organisations juives face à cette décision.

MISE AU POINT AVEC L'EPER

En réaction à la nouvelle politique de signalisation de l'origine des produits pratiquée par la Migros pour les marchandises en provenance d'Israël, l'EPER a publié une prise de position sur une page entière de la NZZ. L'EPER y félicitait la Migros pour cette décision, en estimant que les produits originaires de Cisjordanie étaient «contraires au Droit international public» et en invitant les autres détaillants suisses à suivre l'exemple de la Migros.

La PJLS, la FSCI et la VJSF ont fait part de leur indignation dans un courrier adressé à l'EPER. Celle-ci a entre-temps répondu au courrier mais de nombreux points n'ont toujours pas été clarifiés. Les organisations faitières juives se sont par conséquent efforcées d'obtenir un rendez-vous avec le président du Conseil de fondation de l'EPER, Claude Ruey, qui se déroulera fin août.

RENCONTRES AU COURS DE LA SESSION D'AUTOMNE

Au cours de la session d'automne 2012, une délégation de la PJLS et de la FSCI rencontrera des représentants des partis au gouvernement. Il est prévu d'aborder les thèmes suivants: liberté du choix de l'école, restrictions de la liberté de culte, Loi sur le Droit d'asile, sécurité intérieure.

AG DE L'IRAS COTIS / AG DE L'USFJ

Le 3 juin, notre secrétaire générale, Susi Saitowitz, qui représente la Plateforme au sein du Comité de l'IRAS COTIS a participé à l'Assemblée générale de la «Communauté de travail interreligieuse en Suisse».

Une semaine plus tard, suite à une invitation personnelle de l'USFJ (Union Suisse des Organisations des Femmes Juives), elle s'est rendue à l'Assemblée générale de celle-ci à Bâle. Depuis, Nicole Poëll et Susi Saitowitz ont rencontré Madame Yvette Mottier, présidente de l'USFJ, et Marion Lifschitz, membre du Comité directeur de l'USFJ. L'objet de la rencontre était la forme future de la coopération entre les deux organisations.

LETTRE ADRESSEE AU COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE PAR LA FSCI ET LA PJLS

Dans le cadre d'un courrier adressé à Jacques Rogge, président du Comité International Olympique, la FSCI et la PJLS ont demandé que soit respectée une minute de silence au cours des Jeux olympiques de Londres en commémoration des victimes de l'attentat terroriste à Munich en 1972.